

## Système d'alertes

En cas d'alerte, vous êtes prévenu par un serveur vocal.

Vous pouvez choisir d'appuyer sur la touche **\***, et ainsi prendre en charge l'alerte vous-même, c'est-à-dire faire vous-même les vérifications (appel de vos proches, vérification des photos de l'application, etc.).



### Au quotidien

#### Coupure d'électricité



En cas de coupure de plus de 30 min, vous êtes alerté par le serveur vocal.

Un des contacts est disponible	Aucun des contacts n'est joignable ou disponible
 et vous prenez vos dispositions pour résoudre cet incident.	 <b>Vous (ou les personnes désignées) êtes informés que l'incident n'a pas été géré.</b>
Quand le courant est rétabli vous êtes informé.	

### Incident exceptionnel

#### Intrusion



L'incident vous est aussitôt signalé par le serveur vocal, puis par SMS ou mail, à chaque détection.

Un des contacts est disponible	Aucun des contacts n'est joignable ou disponible
 Vous avez une idée de l'origine de l'alerte et <b>souhaitez faire les vérifications vous-même.</b>	 Le système de télésurveillance ( <b>disponible 24h/7J</b> ), qualifie la nature de l'alerte et prend le relais pour mener les actions nécessaires (vérifications, levée de doute, envoi d'agent, appel des secours).
Vous pouvez toujours par la suite <b>rappeler le centre de télésurveillance (disponible 24h/7J)</b> au numéro indiqué dans le sms d'alerte, qui fait alors les actions nécessaires.	

#### Alerte pile faible



En utilisation normale, le remplacement des piles est nécessaire tous les 3 à 4 ans selon les équipements. Lorsque le niveau d'une pile n'est plus suffisant pour le bon fonctionnement d'un équipement, vous êtes contacté par mail pour le remplacement de la pile de l'équipement concerné, sans décoller celui-ci. Avant une absence prolongée, vous pouvez vérifier l'état des piles dans l'application, rubrique « Equipements ».

#### Absence de transmission

Votre système effectue quotidiennement un test de transmission. Si nous détectons un défaut, vous recevez un mail vous en informant et vous invitant à nous contacter pour procéder ensemble à sa résolution à distance. Sans réponse de votre part dans les 7 jours, une relance par mail vous est adressée.

Si la résolution à distance n'est pas possible, un technicien est envoyé gracieusement à votre domicile pour effectuer la réparation ou le remplacement du matériel.

## Installer et configurer les équipements en option

Vous pouvez souscrire aux équipements en option auprès de l'installateur ou depuis la rubrique « Boutique » de l'application, dans ce cas ils vous seront envoyés par colis à votre domicile.

Leur paramétrage est simple, mais si vous le souhaitez, vous pouvez contacter le service client depuis l'application pour demander une assistance à distance ou l'intervention d'un technicien.

## Entretien des équipements

Les équipements ne nécessitent aucun entretien particulier de votre part durant leur durée de vie. Il est possible d'enlever la poussière à l'aide d'un plumeau.

Ne jamais utiliser de produit détergent ou pulvérisateur, et éviter tout choc avec les détecteurs pour ne pas les endommager.

## Badges



A réception des badges, allez dans la rubrique « Equipements » de l'application.

**Cliquez** sur « Modifier », puis suivez l'étape ci-dessous.

### Mise en service

**Placez** un badge devant le lecteur pendant quelques secondes jusqu'à entendre 2 bips.

Le badge apparaît actif sur l'application, et vous pouvez lui attribuer le nom de la personne de votre choix (ex : Cédric, Arnaud, etc.)



## Télécommande



A réception de la Télécommande, allez dans la rubrique « Equipements » de l'application.

**Cliquez** sur « Modifier », puis suivez l'étape ci-dessous.

### Mise en service

**Appuyez** simultanément sur les boutons mode « Total » et mode « Partiel » jusqu'à ce que les voyants gauche et droit soient fixes.

Trois bips sont émis par le clavier : votre télécommande est activée.

## Description

- 1 Voyants.
- 2 Un appui de 2 secondes permet de connaître l'état de l'alarme :
  - voyant gauche : mode « Total » activé
  - voyant droit : mode « Partiel » activé
  - voyant haut : mode désactivé.

Cette fonction est active uniquement dans un rayon de 50 mètres maximum autour de votre système d'alarme.

- 3 Désactiver l'alarme.
- 4 Activer l'alarme en mode « Partiel ».
- 5 Activer l'alarme en mode « Total ».

## Détecteur de fumée



A réception du Détecteur de fumée, allez dans la rubrique « Equipements » de l'application.

**Cliquez** sur « Modifier », puis suivez les étapes ci-dessous.

### Mise en service

- 1 **Ouvrez** le détecteur de fumée.
- 2 **Ôtez** le carton de sécurité.

### Installation

- 3 **Fixez** le détecteur de fumée au plafond.

Installez-en au moins un par étage, et un tous les 100 m<sup>2</sup>. Celui-ci doit être installé à l'intérieur, si possible au centre de la pièce.

Ne pas l'installer dans une pièce humide (salle de bain, cuisine...), ni dans un endroit ouvert aux courants d'air, ni au-dessus de sources de chaleur (cheminées, poêle, endroit exposé au soleil).

- 4 **Alignez** les repères, puis **tournez** dans le sens horaire pour fermer. Le voyant rouge s'allume puis s'éteint et émet 3 bips.

### Test (Protégez vos oreilles pendant la durée du test.)

- 5 **Appuyez** sur « TEST & HUSH » jusqu'à ce que le détecteur émette un bip et que le voyant rouge clignote. L'alarme émet des bips pendant 3 minutes, vous recevez un appel vocal, un SMS, puis un mail de type « alerte fumée ».



Ne pas faire le test avec une flamme. Le détecteur de fumée est actif même lorsque l'alarme n'est pas activée.

# Maison Protégée

## Aide-mémoire





## Activer le système d'alarme

- 1 **Vérifiez** que les accès avec détecteur d'ouverture sont fermés avant d'activer l'alarme.
- 2 Pour le mode « Total », **appuyez** sur . Pour le mode « Partiel », **appuyez** sur .
- 3 **Tapez** votre code ou **passsez** votre badge devant le lecteur situé en bas du clavier.
- 4 En mode « Total », le voyant s'allume. En mode « Partiel », le voyant clignote. Le clavier émet des bips pendant le délai d'activation (30 secondes). A la fin de ceux-ci votre système est activé.

En mode « Total », vous devez sortir de votre habitation avant la fin des bips d'activation.

Le mode « Partiel » consiste à activer certains détecteurs mais pas d'autres, par exemple si vous souhaitez protéger votre séjour la nuit mais pas le couloir qui dessert vos chambres. Pour le modifier, rendez-vous dans l'application, à la rubrique « Equipements ».



## Désactiver le système d'alarme



Quand vous entrez chez vous, le clavier émet des bips pendant une durée de 30 secondes. Si vous ne désactivez pas le système pendant ce délai, une alarme sonore retentit et une alerte intrusion est déclenchée.

- 1 **Tapez** votre code ou **passsez** votre badge devant le lecteur situé en bas du clavier.
- 2 Le voyant s'éteint et les bips cessent. Le système est désactivé.



**Si vous devez taper votre code sous contrainte**, additionnez «1» à votre code. Par exemple : 1515 + 1, tapez 1516.

Si le dernier chiffre de votre code est 9, remplacez-le par 0. Par exemple : 1989, tapez 1980. La sirène ne se déclenche pas, et une alerte est directement envoyée au centre de télésurveillance



Pour désactiver le système en mode « Partiel » : utilisez la même méthode que pour la désactivation du mode « Total ».

## Application Maison Protégée



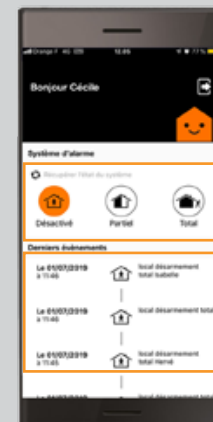
Téléchargez l'application depuis votre smartphone Android



Téléchargez l'application depuis votre iPhone / iPad



Sur votre ordinateur, depuis votre navigateur rendez-vous sur : <https://maisonprotegee.orange.fr>.



- **Activer** ou **désactiver** le système.
- **Accéder** au journal des événements.
- **Visualiser** les prises d'images lors de détection intrusion.
- **Gérer** les contacts qui seront appelés en cas d'alerte.
- **Consulter** l'état des équipements et **charger** une photo à la demande.
- **Consulter** vos factures.
- **Identifier** facilement les badges et leurs utilisateurs en les nommant.
- **Ajouter** un utilisateur et lui créer un code dédié.
- **Accéder** à la boutique pour de nouvelles options.

## Principes d'utilisation

L'application Maison Protégée est paramétrée pour n'autoriser qu'une seule session à la fois. Au bout de 3 minutes sans activité, la session est automatiquement fermée et vous devez vous reconnecter.

## Gestion des codes de l'application

- **Le mot de passe de connexion**  
Vous le retrouvez dans la section **Votre compte > éditer**. Il doit comporter entre 8 et 20 caractères alphanumériques.
- **Le code secret**  
Il permet de s'identifier en cas d'appel par le centre de télésurveillance. Il est modifiable dans la rubrique **Maison Protégée > contacts > éditer**.
- **Le code activation /désactivation**  
Il permet d'activer/désactiver l'alarme depuis le clavier. Il est paramétrable et personnalisable pour chaque utilisateur dans la rubrique **Maison Protégée > utilisateurs > éditer**.
- **L'identifiant domicile**  
Il permet d'identifier le logement. Il sera rappelé dans chaque notification d'alerte (appel, mails, SMS) que vous recevez. Il est modifiable dans la rubrique **Maison Protégée > contacts > éditer**.

## Description des voyants

### Système d'alarme



Après quelques minutes le clavier se met en veille et les voyants s'éteignent. Appuyez sur une touche pour le réveiller. Lorsque tous les voyants clignotent, une mise à jour est en cours.

- Système désactivé.
- Système activé.
- Système activé en mode « Partiel ».
- Aucune alarme n'est survenue.
- Une alarme est en cours (détecteurs d'ouverture, mouvement, fumée).
- Une alarme est survenue. Pour effacer cet historique, passez le badge ou tapez le code pour afficher le système, autant de fois que d'alarme survenue.
- Aucun défaut technique sur le système.
- Défaut technique en cours sur le système (piles, alimentation, supervision, radio, défaut détecteur de fumée). Contactez le service technique depuis la rubrique « nous contacter » de l'application.
- Un défaut technique est survenu. Pour effacer cet historique, passez le badge ou tapez le code ou activez le système.
- Aucune alarme n'est survenue.
- Une alarme est en cours car un équipement de votre installation est ouvert.
- Une alarme est survenue. Pour effacer cet historique, passez le badge ou tapez le code pour afficher le système, autant de fois que d'alarme survenue.

### Unité centrale



- La centrale est correctement branchée sur le courant électrique.
- La centrale n'est plus branchée sur le réseau électrique.
- Le système d'alarme est désactivé.
- Le système d'alarme est activé.
- Une alarme est survenue.
- La réception du réseau mobile de secours fonctionne.
- La réception du réseau mobile de secours ne fonctionne pas.

## Activer le système d'alarme depuis l'application

Depuis votre smartphone ou votre tablette, rendez-vous sur l'application et identifiez-vous.

- 1 **Vérifiez** que les accès avec détecteur d'ouverture sont fermés avant d'activer l'alarme.
- 2 Sur la page d'accueil, dans la partie « Etat de mon système », **touchez** « Total » ou « Partiel ».
- 3 Le voyant s'allume, le clavier émet des bips pendant le délai d'activation (30 secondes). A la fin de ceux-ci votre système est activé.

## Désactiver le système d'alarme depuis l'application

Depuis votre smartphone ou votre tablette, rendez-vous sur l'application et identifiez-vous.

- 1 Sur la page d'accueil, dans la partie « Etat de mon système » **touchez** « Désactivé ».
- 2 Votre système est désactivé.

## Assistance

Pour toute question, demandez à être rappelé via la rubrique « Nous contacter » de l'application Maison Protégée (du lundi au samedi de 8h à 20h hors jours fériés). Si vous n'avez pas accès à l'application, rendez-vous sur : <http://contact.maisonprotegee.orange.fr>

Assistance en ligne : [assistance.orange.fr](http://assistance.orange.fr)



Si vous n'avez pas accès à l'application, appelez le **3900** si vous êtes client Orange, si vous êtes client Sosh appelez le **3976**, puis identifiez-vous avec votre numéro de téléphone fixe ou mobile Orange ou Sosh (nécessaire pour acheminer correctement votre appel), et dites « Maison Protégée ».

Suite...



L'offre Maison Protégée est une offre de télésurveillance proposée par Orange Télésurveillance (SASU) au capital de 33 610 000 €. Siège social : 1 avenue du Président Nelson Mandela, 94110 Arcueil-RCS Créteil 824533973 titulaire de l'autorisation d'exercer A01-954-2117-05-16-20180654177 délivrée par le CNAPS. L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Agence Borneo - 11096 - Juillet 2019 - MLL